

En 2009, en France, la dépense par élève ou étudiant s'élève à 7 990 euros tous financeurs confondus. En dépense cumulée, une scolarité complète de la maternelle au master, sans redoublement ou sans raccourcissement de cycle, soit une durée de 20 ans, reviendrait à 162 400 euros, se répartissant entre le primaire¹ (28 %), le secondaire (41 %) et l'enseignement supérieur (31 %). En 2007, comparativement à la moyenne de l'OCDE, pour un élève ou un étudiant, la France dépense 24 % de moins pour les études primaires², 21 % de plus pendant la durée des études secondaires et légèrement moins au cours des études supérieures (- 4 %). En 2009, au niveau national, l'État participe à hauteur de 60 % de la dépense moyenne et les collectivités territoriales en financent près de 25 %. Dans la moyenne des pays de l'OCDE, contrairement à la France, ce sont les collectivités territoriales qui financent la plus grande partie de la dépense moyenne en 2007 (51 %), l'État central n'en finançant que 34 %.

La dépense par élève ou étudiant en France et dans l'OCDE

En 2009, la dépense intérieure d'éducation (DIE)³ pour la formation initiale est estimée à près de 120 milliards d'euros, ce qui correspond à un effort de la collectivité nationale pour chaque élève ou étudiant de 7 990 euros.

Une dépense moyenne multipliée par 1,75 en vingt-neuf ans

De 1980 à 2009, le coût moyen d'un élève ou étudiant a été globalement multiplié par 1,75⁴ (graphique 1). Il a augmenté

à tous les niveaux, le coefficient multiplicateur étant de 1,77 dans le premier degré, 1,65 dans le second degré et 1,41 dans l'enseignement supérieur.

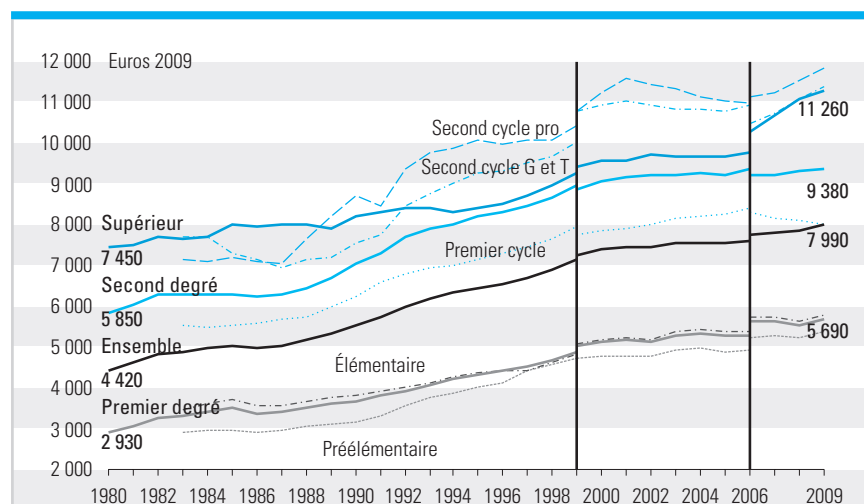
1. Dans le Compte de l'éducation, le primaire comprend le cycle préélémentaire et le cycle élémentaire.

2. Pour les comparaisons internationales, le primaire est défini selon la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 1997 ; il correspond au cycle élémentaire en France.

3. Voir encadré « Sources, définitions et méthodologie » p. 8 et Note d'Information 10.21, « Coût de l'éducation en 2009 », décembre 2010.

4. Compte tenu de deux ruptures de série dues en 1999 à la rénovation du compte et en 2006 à la modification des règles budgétaires et comptables de l'État (LOLF).

GRAPHIQUE 1 – Évolution de la dépense moyenne par élève ou étudiant aux prix 2009 (1980-2009)
France métropolitaine + DOM



Lecture : ce graphique présente deux ruptures de séries : en 1999, rupture due à la rénovation du Compte de l'éducation (prise en compte des DOM) ; en 2006, rupture due à la modification des règles budgétaires et comptables de l'État (LOLF).

Sources : MENJVA - MESR - DEPP - Compte de l'éducation

La dépense moyenne pour le premier degré et le second degré a augmenté plus faiblement sur la période 2005-2009 – de respectivement 8 % et 2 % – que celle du supérieur (+ 16 %).

Selon les niveaux, on note des profils d'évolution différents qui tiennent principalement à des progressions contrastées, à la fois de la DIE et des effectifs scolarisés.

Dans le premier degré, trois sous-périodes distinctes peuvent être isolées (tableau 1).

TABLEAU 1 – Évolution annuelle moyenne dans le premier degré (en %)

Premier degré	1980-2003	2003-2006	2006-2009
Effectifs	- 0,5	0,5	0,0
DIE totale	2,3	0,4	0,5
Dépense moyenne	2,4	0,0	0,4

Sources : MENJVA – MESR – DEPP – Compte de l'éducation

La première, de 1980 à 2003, affiche une baisse continue des effectifs qui conduit à une augmentation soutenue de la DIE, aboutissant à une dépense moyenne en progression de 2,4 % par an. La réforme du statut des enseignants du premier degré avec la création du corps de professeur des écoles, l'instauration des IUFM (1990) ainsi que la mise en place des emplois jeunes au sein de l'éducation nationale (1997) expliquent pour partie cette progression.

Au cours de la deuxième période, de 2003 à 2006, les effectifs augmentent légèrement du fait de la remontée de la natalité à partir de 2000 (impactant la scolarisation à partir de 2003). Parallèlement, la DIE tend à se stabiliser et en conséquence, la dépense moyenne ne progresse plus.

Au cours de la dernière période, de 2006 à 2009, on assiste à une stabilisation des effectifs alors que la DIE reprend une progression de 0,5 %. Dès lors, la dépense moyenne augmente à nouveau.

Dans le second degré, trois sous-périodes peuvent aussi être définies (tableau 2). De 1980 à 1994, les effectifs progressent, mais essentiellement dans l'enseignement général et technologique. La DIE augmente

TABLEAU 2 – Évolution annuelle moyenne dans le second degré (en %)

Second degré	1980-1994	1994-2006	2006-2009
Effectifs	0,6	- 0,7	- 0,5
DIE totale	3,3	0,9	- 0,1
Dépense moyenne	2,3	1,4	0,6

Sources : MENJVA – MESR – DEPP – Compte de l'éducation

sensiblement sous l'effet des mesures statutaires et salariales (revalorisation de la rémunération des enseignants en 1989, résorption de l'auxiliariat à partir de 1983 avec la loi « Le Pors ») et des décisions concernant la décentralisation (transfert des compétences vers les collectivités territoriales à partir de 1986 dans le domaine des investissements pour les établissements du second degré). Ces effets se combinent pour accroître la dépense moyenne.

De 1994 à 2006, les effectifs amorcent une baisse et la croissance de la DIE s'essouffle. Il en résulte un ralentissement de la progression de la dépense moyenne.

Enfin, à partir de 2006, les effectifs poursuivent leur baisse, accompagnée dans une moindre mesure par un léger recul de la DIE. Dès lors, la dépense moyenne progresse plus faiblement. Le remplacement partiel des départs à la retraite, dans un souci de maîtrise des finances publiques, explique en partie la stabilisation de la dépense.

Dans le supérieur, deux sous-périodes apparaissent (tableau 3). Tout d'abord, de 1980 à 2006, les effectifs doublent quasiment, absorbant la progression pourtant non négligeable de la DIE. Dans ce contexte, la dépense moyenne évolue lentement à la hausse.

TABLEAU 3 – Évolution annuelle moyenne dans le supérieur (en %)

Supérieur	1980-2006	2006-2009
Effectifs	2,5	0,9
DIE totale	3,0	3,2
Dépense moyenne	1,0	3,1

Sources : MENJVA – MESR – DEPP – Compte de l'éducation

En revanche, de 2006 à 2008, les effectifs baissent d'abord légèrement avant d'augmenter à nouveau en 2009. Parallèlement, le rythme de croissance de la DIE s'accroît, aboutissant à une augmentation sensible de la dépense moyenne par étudiant. La stagnation des effectifs, couplée à l'augmentation significative du budget alloué à l'enseignement supérieur et à la recherche, participe au rééquilibrage de la dépense entre le secondaire et le supérieur.

La dépense moyenne augmente de la maternelle au lycée...

Dans l'enseignement scolaire, le coût moyen augmente avec le niveau d'enseignement. En 2009, il passe de 5 370 euros en pré-élémentaire à 11 400 euros et à 11 810 euros

respectivement pour le second cycle général et technologique et pour le second cycle professionnel. Le supérieur, avec 11 260 euros, est pratiquement équivalent au second cycle après avoir longtemps occupé une position intermédiaire (de 1992 à 2006).

En 2009, quand la nation dépense 100 euros pour un élève de l'élémentaire, elle consacre 93 euros pour un élève de pré-élémentaire, 139 euros pour un collégien, environ 200 euros pour un lycéen et 195 euros pour un étudiant. Notons néanmoins qu'un étudiant dans une filière post-baccalauréat implantée en lycée (STS ou CPGE) équivaut à un effort de 250 euros, quand un étudiant en université représente un effort d'environ 180 euros.

... ainsi que la part financée par l'État

En financement final⁵, c'est-à-dire après transfert, en particulier des bourses de l'État vers les ménages, l'État reste le premier financeur quel que soit le niveau d'enseignement (graphique 2). Sa participation augmente avec le niveau, passant de 2 670 euros pour un écolier du pré-élémentaire à 7 640 euros pour un étudiant.

À l'inverse, la participation des collectivités diminue quand le niveau d'enseignement augmente, exception faite des lycéens. Pour un élève de pré-élémentaire, elle s'élève à 2 310 euros, provenant essentiellement des communes, et pour un étudiant du supérieur à 930 euros. Cependant, pour un lycéen, l'effort des collectivités, principalement des régions, est d'environ 2 830 euros.

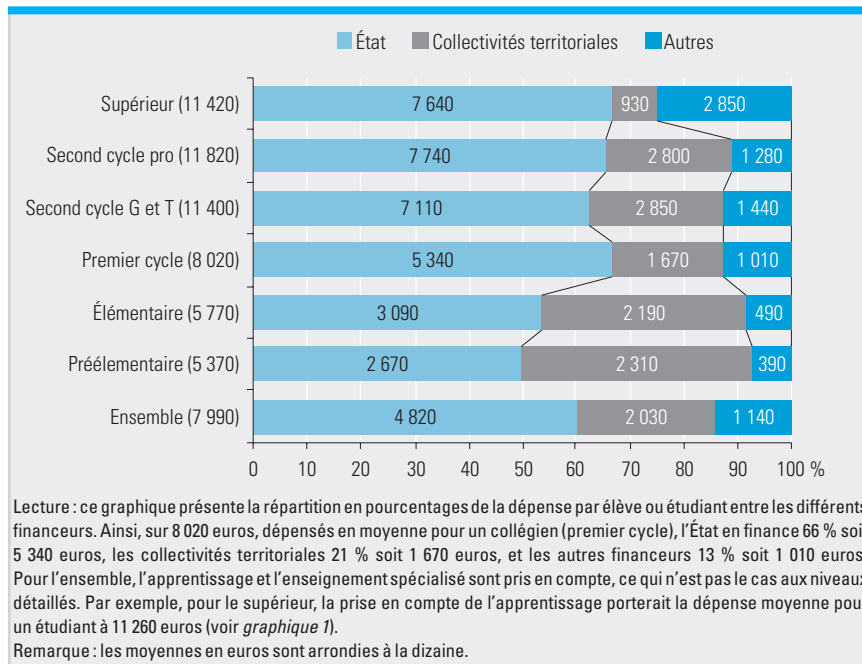
La participation des autres financeurs (ménages, entreprises, autres organismes publics, Union européenne) s'échelonne de 390 euros en pré-élémentaire à 2 850 euros pour le supérieur. Ce dernier niveau implique un effort des ménages plus important (en particulier au travers des frais de scolarité et des livres) et reçoit davantage des entreprises⁶. Dans le second cycle professionnel, la participation des ménages est un peu moins élevée que pour le second cycle général et technologique, essentiellement du fait d'une moindre dépense au titre des leçons particulières.

5. Voir encadré « Sources, définitions et méthodologie » p. 8.

6. Impôt exonératoire de la taxe d'apprentissage et prestations de formation continue.

GRAPHIQUE 2 – Répartition du coût moyen par financeur final pour chaque niveau en 2009 (hors apprentissage et enseignement spécial)

France métropolitaine + DOM



Sources : MENJVA - MESR - DEPP - Compte de l'éducation

Depuis 2000, les collectivités territoriales augmentent leur participation à tous les niveaux sans exception. Pour un lycéen, la contribution des régions a ainsi doublé, principalement du fait des mesures de décentralisation et de transfert dans la gestion des personnels techniques, ouvriers et de service (TOS) à partir de 2006, ainsi que de la prise en charge progressive du coût des manuels scolaires à compter de 2003.

Une dépense moyenne de 112 000 euros pour atteindre le niveau du baccalauréat

Atteindre le baccalauréat général et technologique en quinze ans représente une dépense cumulée de 111 300 euros, le baccalauréat professionnel en quinze ans (depuis 2009, cf. *infra*) de 112 500 euros, le BTS en dix-sept ans de 138 700 euros et la licence en dix-huit ans de 141 900 euros⁷ (*graphique 3*).

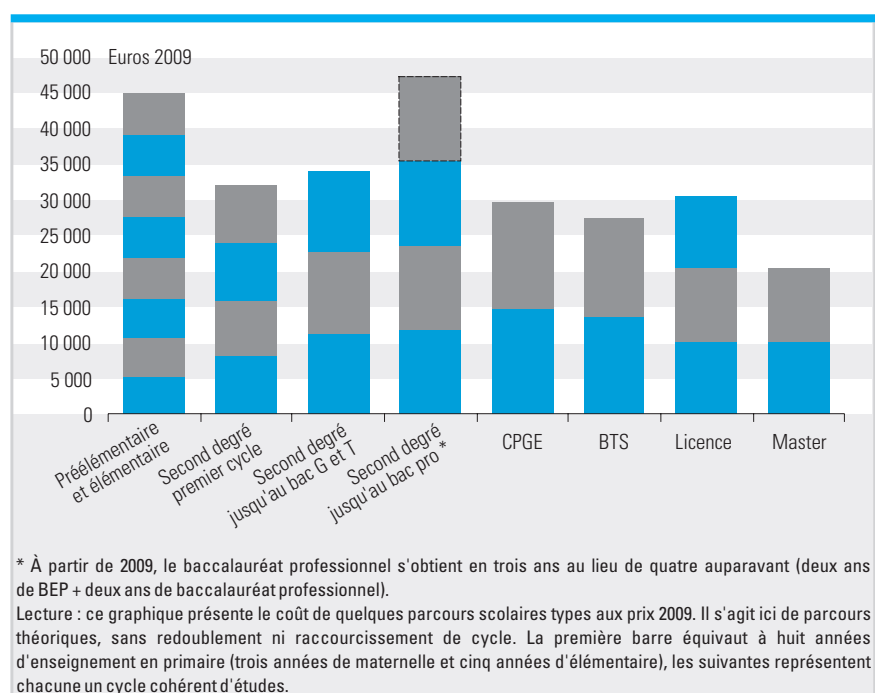
À un niveau plus détaillé, le coût du baccalauréat général et technologique se répartit entre 45 000 euros pour l'enseignement primaire (41 %) et 66 300 euros pour

⁷ Ces dépenses cumulées sont des coûts « instantanés », appliquant pour chaque niveau considéré les dépenses observées en 2009, et non les montants qui auraient été obtenus longitudinalement l'année effective où se situait alors l'élève terminant un cycle en 2009.

l'enseignement secondaire (59 %), ce dernier étant composé de quatre années de premier cycle et de trois années de second cycle. Depuis la réforme de la voie professionnelle généralisée à partir de 2009, le coût d'un baccalauréat professionnel est à peine supérieur à celui d'un baccalauréat général et technologique. Le coût d'une licence (en trois ans) est sensiblement équivalent à celui d'un BTS (en deux ans) ou bien de deux années en CPGE.

GRAPHIQUE 3 – Dépenses pour quelques parcours scolaires types en 2009 (aux prix 2009)

France métropolitaine + DOM



Sources : MENJVA - MESR - DEPP - Compte de l'éducation

Les vingt années nécessaires pour atteindre le niveau master sans redoublement coûteraient 162 400 euros tous financeurs confondus, se répartissant entre le primaire (28 %), le secondaire (41 %) et l'enseignement supérieur (31 %).

La question des dépenses moyennes cumulées sur des cycles complets de formation peut être appréhendée sous l'angle des comparaisons internationales. Dans ce cadre, les dépenses des établissements d'enseignement par élève cumulées sur la durée des études selon le niveau d'enseignement, dépendent à la fois des écarts entre pays quant aux coûts moyens annuels par niveau de formation et des différences relatives à la durée des cycles considérés. Cette comparaison, qui tient donc compte des différences de parcours entre pays à la fois en termes de durée et de coût moyen, représente une analyse plus complète que la seule prise en compte des dépenses annuelles.

La dépense moyenne pour un parcours complet « primaire-secondaire » en France très légèrement au dessus de la moyenne de l'OCDE

En termes de durée des scolarités, le parcours des études primaires et secondaires au sein

des pays retenus correspond très majoritairement à la scolarité obligatoire. La durée de ce parcours est assez homogène selon les pays : elle varie de onze ans pour les Pays-Bas à treize ans pour le Danemark, l'Italie et l'Allemagne. En France, cette durée de parcours est de douze ans, soit légèrement moins que la moyenne des pays de l'OCDE (12,4 ans). Pour la majorité des pays sélectionnés, la durée du parcours des études est répartie de manière assez équivalente entre le primaire et le secondaire (environ six ans pour chaque cycle d'enseignement). Toutefois, dans quelques pays, un écart parfois important existe entre la durée des études primaires et la durée des études secondaires : en Allemagne (quatre ans pour le primaire, neuf ans pour le secondaire), en Italie (cinq ans et huit ans) et dans une moindre mesure en France (cinq ans et sept ans).

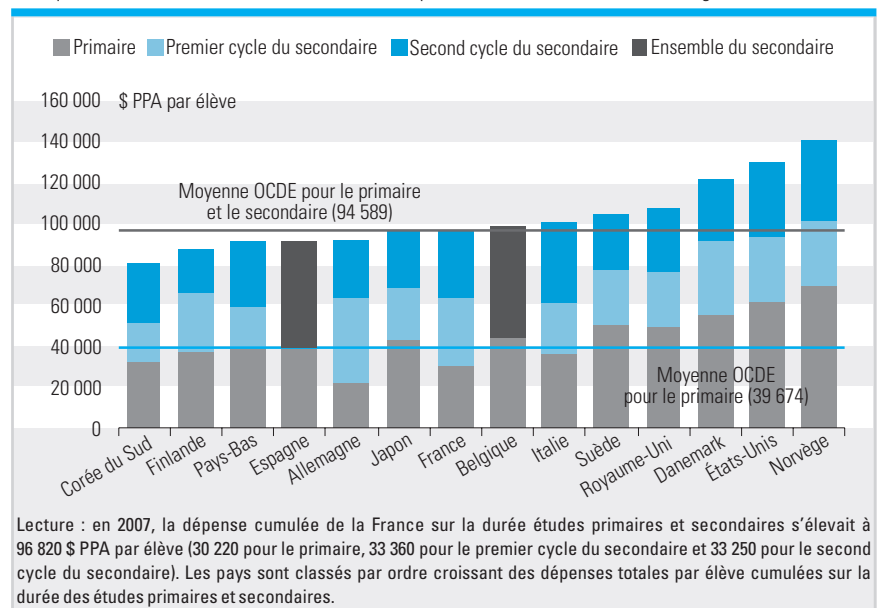
Une fois connues ces différences de durée de scolarité, il apparaît que la Norvège (140 660 \$ PPA), les États-Unis (129 330 \$ PPA) et le Danemark (122 070 \$ PPA) sont les trois pays pour lesquels le parcours du primaire jusqu'au secondaire est le plus coûteux (graphique 4). Le niveau de dépenses pour la moyenne des pays de l'OCDE s'établit à 94 590 \$ PPA. En fin de classement, on retrouve la Corée du Sud (80 350 \$ PPA), qui dépense près de deux fois moins que la Norvège. La France (96 820 \$ PPA) se place entre le Japon et la Belgique, dans une zone légèrement au-dessus de la moyenne de l'OCDE.

La France dépense plus que la moyenne pour un parcours d'études secondaires...

Les dépenses cumulées par élève sur la durée des études secondaires s'échelonnent entre 71 210 \$ PPA pour la Norvège et 47 720 \$ PPA pour la Corée du Sud, soit un rapport de 1,5 entre ces pays extrêmes.

En moyenne, pour l'OCDE, ces dépenses s'établissent à 54 850 \$ PPA. Avec une dépense cumulée supérieure de 21 % à la moyenne de l'OCDE, la France (66 600 \$ PPA) figure parmi les pays qui dépensent le plus pour la scolarité d'un élève du secondaire, juste derrière les États-Unis (67 950 \$ PPA) et l'Allemagne (69 774 \$ PPA).

GRAPHIQUE 4 – Dépenses cumulées par élève des établissements d'enseignement sur la durée théorique des études primaires et secondaires en 2007
(en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement)



Lecture : en 2007, la dépense cumulée de la France sur la durée études primaires et secondaires s'élevait à 96 820 \$ PPA par élève (30 220 pour le primaire, 33 360 pour le premier cycle du secondaire et 33 250 pour le second cycle du secondaire). Les pays sont classés par ordre croissant des dépenses totales par élève cumulées sur la durée des études primaires et secondaires.

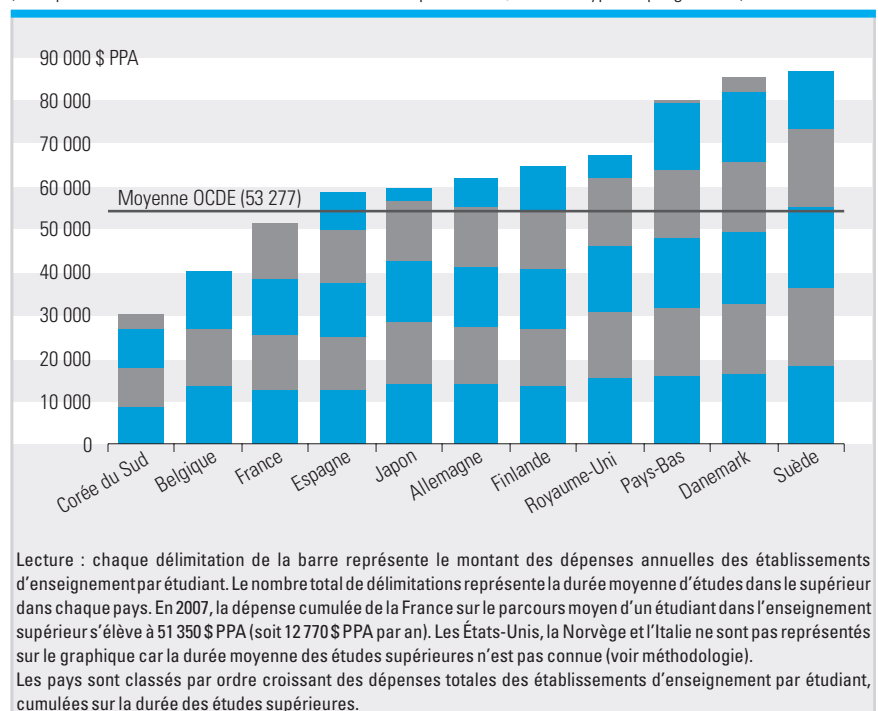
Source : OCDE, Regards sur l'Éducation 2010

... mais moins que la moyenne pour un parcours d'études primaires...

Les dépenses cumulées sur la durée des études d'un élève de primaire s'échelonnent de 69 460 \$ PPA pour la Norvège à 22 190 \$ PPA pour l'Allemagne, et s'établissent en moyenne à 39 670 \$ PPA par élève pour l'ensemble des pays de l'OCDE. L'écart entre les pays extrêmes représentés est

beaucoup plus important que pour un élève du secondaire (rapport de 3,1 contre 1,5). La Norvège et les États-Unis se distinguent nettement de la tête de distribution (plus de 50 % au dessus de la moyenne de l'OCDE); de même, en fin de distribution, l'Allemagne se détache des autres pays (- 44 % en dessous de la moyenne de l'OCDE). Avec 30 220 \$ PPA, la France se situe sensiblement en dessous de la moyenne de l'OCDE (- 24 %).

GRAPHIQUE 5 – Dépenses cumulées par étudiant des établissements d'enseignement sur la durée moyenne des études supérieures en 2007
(en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le type de programme)



Source : OCDE, Regards sur l'Éducation 2010

... et également légèrement moins pour le supérieur

La durée moyenne des études supérieures dans les pays représentés s'échelonne de 2,99 ans (Belgique) à 5,19 ans (Danemark). Elle est de 4,01 ans pour la moyenne des pays de l'OCDE. La durée des études supérieures françaises (4,02) se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE.

Les dépenses pour le parcours d'un étudiant s'échelonnent entre 86 810 \$ PPA pour la Suède et 30 600 \$ PPA pour la Corée du Sud, soit un rapport de 2,8 (graphique 5).

En tête de classement figurent la Suède, le Danemark et les Pays-Bas, qui dépensent plus de 80 000 \$ PPA pour le parcours d'un étudiant. Avec une dépense moyenne de 51 350 \$ PPA pour le parcours d'un étudiant, la France se situe légèrement en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE (53 280 \$ PPA). Loin derrière la France, on retrouve la Belgique et la Corée du Sud (respectivement - 24 % et - 43 % en dessous de la moyenne).

Au niveau de l'OCDE, 24,9 % des jeunes de 20-29 ans poursuivent des études supérieures. La relation entre le niveau des dépenses cumulées et le taux de scolarisation de cette tranche d'âge n'est pas nécessairement linéaire. En Finlande, où la proportion d'étudiants parmi les 20-29 ans est la plus élevée des pays retenus (42,6 %), le niveau des dépenses cumulées est seulement 21 % plus élevé que la moyenne. Au Danemark et en Suède, les taux de scolarisation des 20-29 ans (respectivement 37,3 % et 33,2 %) sont moins importants qu'en Finlande, mais les dépenses cumulées sont plus de 60 % plus élevées que la moyenne. En Belgique, de nombreux jeunes s'inscrivent dans une filière supérieure courte (37 % contre 16 % en moyenne), ce qui explique la combinaison d'un taux de scolarisation des 20-29 ans plus important que la moyenne (29 %) et d'un niveau de dépenses cumulées en dessous de la moyenne (- 24 %).

Au Royaume-Uni, à l'inverse de la Belgique, seulement 17 % des 20-29 ans sont inscrits dans l'enseignement supérieur, ce qui n'empêche pas que le niveau de dépenses cumulées soit relativement important (26 % de plus que la moyenne). En France, le taux de scolarisation des 20-29 ans est de 19,2 %, soit légèrement supérieur à celui du

Royaume-Uni, mais le niveau des dépenses cumulées est inférieur (- 4 % en dessous de la moyenne).

En France, comme pour l'OCDE, le coût des études secondaires est le plus élevé

En moyenne, pour les pays de l'OCDE, ce sont les études secondaires qui sont les plus coûteuses (38 % de plus que les études primaires). Viennent ensuite les études supérieures (34 % de plus que les études primaires) (graphique 6). Cette hiérarchie du coût des études (primaires-supérieures-secondaires) est également observée en France et en Allemagne où les dépenses cumulées par élève du secondaire sont particulièrement importantes.

En Corée du Sud et en Belgique, les études secondaires sont également les plus coûteuses, mais les études supérieures sont moins coûteuses que les études primaires.

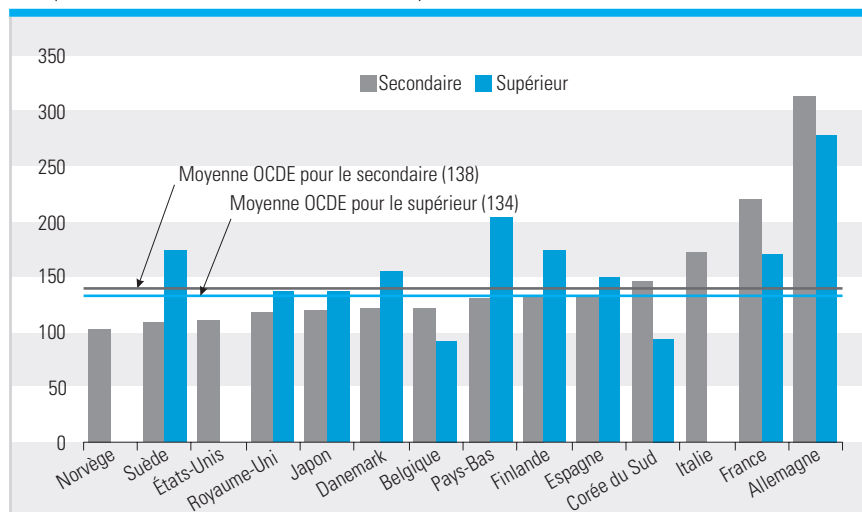
Dans la moitié des pays sélectionnés (7 sur 14), les dépenses cumulées par élève ou étudiant croissent avec le niveau d'enseignement.

La France et l'Allemagne dépensent deux à trois fois plus pour un élève dans le secondaire que dans le primaire

Tous les pays retenus ont un niveau de dépenses cumulées dans le secondaire supérieur au niveau de dépenses cumulées dans le primaire (indices supérieurs à 100). Néanmoins, l'écart entre les dépenses cumulées du secondaire et celles du primaire apparaît fort dans peu de pays, essentiellement en Italie, en France et en Allemagne. Précisément, dans les pays pour lesquels la durée des études secondaires est plus importante que celle des études primaires (avec un écart de deux ans ou plus), le rapport entre les dépenses cumulées pour les deux niveaux d'études considérés est particulièrement important. Ainsi, l'Allemagne et la France se distinguent nettement des pays retenus avec des dépenses respectivement trois fois et deux fois plus élevées pour un élève de secondaire que pour un élève de primaire ; de même que l'Italie avec une dépense 73 % plus élevée.

GRAPHIQUE 6 – Indices de dépenses cumulées sur le parcours théorique ou moyen d'un élève ou d'un étudiant en 2007 – Primaire base 100

(en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB)



Lecture : on fixe à 100 les dépenses cumulées pour un élève du primaire. Pour la France, l'indice de dépenses cumulées du secondaire vaut 220, ce qui signifie que les dépenses cumulées par élève sont 2,2 fois plus importantes dans le secondaire que dans le primaire (220 / 100). De même, pour la France, l'indice de dépenses cumulées du tertiaire vaut 170, ce qui signifie que les dépenses cumulées par étudiant dans l'enseignement supérieur sont 1,7 fois plus élevées que dans le primaire (170 / 100). Les indices de dépenses cumulées pour un étudiant aux États-Unis, en Norvège et en Italie ne sont pas représentés sur le graphique car la durée moyenne des études supérieures n'est pas connue (voir méthodologie).

Les pays sont classés par ordre croissant de la valeur de l'indice de dépenses cumulées du secondaire (base 100 pour le primaire).

Remarque : dans ce graphique, en rapportant les dépenses cumulées du supérieur ou du secondaire au primaire considéré comme base 100, cette référence tient compte implicitement de durées de scolarités primaires différentes selon les pays.

Source : OCDE, Regards sur l'Éducation 2010

Dans le cas de l'Allemagne, le coût élevé des études secondaires s'explique en grande partie par le niveau important du coût salarial par élève lui-même émanant d'un niveau de salaire des enseignants supérieur à la moyenne et d'une taille des classes inférieure à la moyenne. Pour la France, le niveau du coût salarial unitaire dans le second cycle de l'enseignement secondaire est moins élevé qu'en Allemagne, tout en restant légèrement supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE. Pour les autres pays, en dehors de la Corée du Sud, le rapport entre le niveau des dépenses cumulées pour le secondaire et pour le primaire est plus faible et varie de 34 % pour l'Espagne à 3 % pour la Norvège.

En France, Finlande et Suède, les dépenses cumulées pour le supérieur sont au moins 70 % plus élevées que pour le primaire

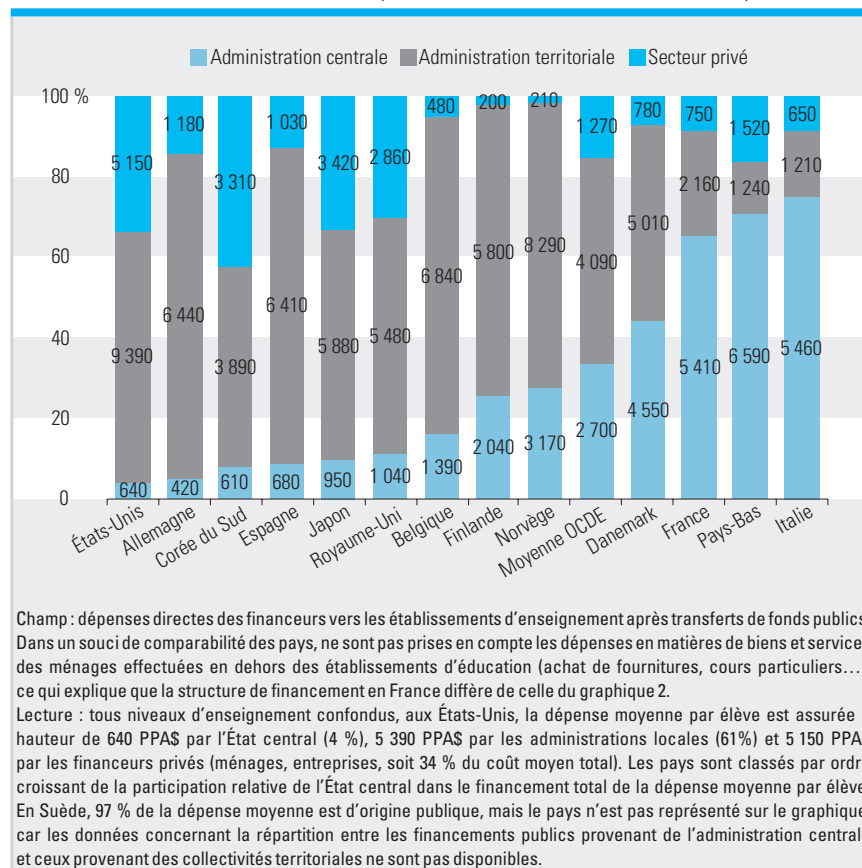
Globalement, le niveau relatif des dépenses cumulées pour l'enseignement supérieur par rapport à celles de l'enseignement primaire apparaît hétérogène selon les pays. Ainsi, en Allemagne et aux Pays-Bas, la dépense moyenne cumulée pour les études supérieures est deux fois plus élevée que celle du primaire. Avec une dépense par étudiant supérieure de 70 % à la dépense par élève de primaire, la France figure également en tête de classement, aux côtés de la Finlande et de la Suède. Seules la Belgique (91) et la Corée du Sud (94) se situent en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE (134), avec un niveau de dépenses pour le parcours d'un étudiant moins important que pour la scolarité d'un élève de primaire. Pour les autres pays, le rapport entre les dépenses moyennes cumulées pour le supérieur et celles pour le primaire varie de 36 % pour le Royaume-Uni à 55 % pour le Danemark.

Au niveau de l'OCDE, les collectivités territoriales sont la source majoritaire de financement

Dans les pays de l'OCDE, tous niveaux d'enseignement confondus, 84 % de la dépense moyenne d'éducation est d'origine publique. Ce sont les collectivités

GRAPHIQUE 7 – Dépenses annuelles par élève/étudiant selon la source de financement, tous niveaux d'enseignement confondus en 2007

(données arrondies à la dizaine d'euros) (en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB)



Source : OCDE (calculs DEPP)

territoriales qui constituent le principal financeur des dépenses moyennes d'éducation (51 %), l'État central participe à hauteur de 34 % et le secteur privé à hauteur de 16 % (graphique 7).

C'est pour un élève scolarisé dans le primaire ou dans le secondaire que l'investissement relatif des collectivités territoriales est le plus important (64 %), suivi du préprimaire⁸ (60 %) et du supérieur (15 %). Le poids du financement de l'État augmente avec le niveau d'études et devient la source majoritaire de financement pour l'enseignement supérieur. Le poids du financement privé est le plus important dans l'enseignement supérieur (30 %) et dans le préprimaire (21 %), mais il ne représente que 8 % du financement de la dépense moyenne d'un élève du primaire ou du secondaire.

En France, Italie et Pays-Bas, l'État central assure la majorité du financement

En France⁹ et en Italie¹⁰, 91 % de la dépense moyenne d'éducation par élève ou étudiant est d'origine publique. Contrairement à la

moyenne des pays de l'OCDE, l'État central est la source de financement majoritaire, quel que soit le niveau d'études.

Le poids de l'État augmente avec le niveau d'études en France (de 50 % dans le préprimaire à 75 % dans le supérieur) alors qu'en Italie la participation de l'État central est plus faible pour l'enseignement supérieur (59 %) que pour les autres niveaux d'études (65 % dans le préprimaire et 81 % dans le primaire-secondaire).

En France, les collectivités territoriales jouent un rôle beaucoup plus important qu'en Italie dans le financement de la dépense moyenne d'éducation par élève

8. Pour les comparaisons internationales, le préprimaire est défini selon la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 1997 ; il correspond au cycle préélémentaire en France.

9. Pour la France, la participation de la Caisse d'allocations familiales est incluse dans celle de l'État central. La participation des collectivités territoriales est à la fois celle des régions, des départements et des autres administrations publiques. Les financements privés proviennent des entreprises, des ménages et de l'autofinancement.

10. Pour l'Italie, seuls les établissements publics sont pris en compte. Voir encadré « Sources, définitions et méthodologie » p. 8.

de préprimaire (+ 16 points) ou de primaire-secondaire (+ 13 points). Dans les deux pays, le secteur privé reste inférieur à 7 % pour le préprimaire et le niveau primaire-secondaire, mais constitue une deuxième source de financement des études supérieures importante en Italie (30 %) et dans une moindre mesure en France (16 %).

Aux Pays-Bas où 84 % de la dépense moyenne est d'origine publique, l'État centrale est également la source de financement majoritaire (71 %) mais la part du secteur privé est plus importante que la moyenne (16 %).

Dans les pays nordiques et fédéraux, les collectivités territoriales sont le premier financeur

Les pays nordiques (Norvège, Finlande, Suède et Danemark) se situent en tête des pays pour lesquels la part relative du financement public dans la dépense d'éducation par élève, tous niveaux d'enseignements confondus, est la plus importante (plus de 92 %). Les collectivités territoriales constituent la première source de financement mais leur participation est moins importante que dans les pays fédéraux, l'État central constituant une source importante de financement (entre 25 et 44 %)¹¹. La participation de l'État central dans le financement de la dépense par élève augmente fortement avec le niveau d'études : troisième source de financement dans le préprimaire, deuxième source de financement dans le primaire et le secondaire, et source majoritaire dans le supérieur (entre 72 et 97 %).

¹¹. Pas de données disponibles concernant la participation de l'État central en Suède.

En Allemagne, en Espagne et en Belgique, entre 85 et 92 % de la dépense moyenne d'éducation est financée par le secteur public. La part du privé est deux fois plus importante en Allemagne (15 %) et en Espagne (13 %) qu'en Belgique (6 %). Dans ces pays fédéraux, les collectivités territoriales assurent une part très importante du financement (environ 80 %), et restent la source majoritaire de financement quel que soit le niveau d'études. Le poids des collectivités territoriales est minimal pour le préprimaire (entre 71 et 75 %) ; il est compensé par une participation importante du secteur privé en Allemagne et en Espagne (respectivement 21 et 27 % contre 20 % en moyenne), et par une participation importante de l'État central en Belgique (22 % contre 21 % en moyenne).

Le poids des collectivités territoriales est maximal en Allemagne et en Espagne pour le primaire-secondaire (85 et 83 %), puis diminue de près de dix points pour le financement des études supérieures.

En Belgique, le poids des collectivités territoriales évolue très peu entre le primaire-secondaire et le supérieur (79 % pour les deux niveaux).

Dans les pays anglo-saxons et asiatiques, une source de financement privée importante

La Corée du Sud, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni sont les pays pour lesquels le poids du financeur public dans la dépense moyenne d'éducation est le moins important (entre 58 et 70 %). Ces pays se caractérisent par une participation importante à la fois des collectivités territoriales (entre 50 et 62 %) et du secteur privé (entre 30 et 42 %). Au Royaume-Uni et aux États-Unis, les collectivités territoriales constituent le

premier financeur du préprimaire (respectivement 85 et 74 %) ; en revanche, au Japon et en Corée du Sud, la majorité du financement des études préprimaires est assurée par le secteur privé (respectivement 56 et 50 %) même si le poids des collectivités territoriales reste important (42 et 50 %). À la fois dans les pays anglo-saxons et dans les pays asiatiques, les collectivités territoriales constituent le premier financeur de la dépense d'éducation pour un élève de niveau primaire-secondaire (entre 74 et 91 %), le poids du financeur privé étant moins important que pour les autres niveaux d'études (entre 9 et 22 %), tout en restant au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. Dans l'ensemble des pays anglo-saxons et asiatiques, le financement des études supérieures est en grande majorité d'origine privée (entre 64 et 79 %). Néanmoins, aux États-Unis, les collectivités territoriales continuent de financer une part importante de la dépense moyenne dans le supérieur (22 %). Dans les autres pays, la participation de l'État au financement des études supérieures est plus importante que la part consacrée au financement des niveaux d'études primaires et secondaires (de l'ordre de 19 à 36 % contre moins de 5 %).

**Jean-Pierre Dalous,
Martine Jeljou
et Marguerite Rudolf,
DEPP A3**

Pour en savoir plus

www.education.gouv.fr
depp.documentation@education.gouv.fr

Sources, définitions et méthodologie

DIE

Dépense Intérieure d'Éducation. Total des dépenses effectuées en France métropolitaine et dans les DOM pour les activités d'éducation (enseignement ou activités annexes) et pour l'achat des biens et services liés à l'éducation.

Dépense moyenne

La dépense moyenne par élève prend en compte la totalité des dépenses, à savoir les dépenses courantes (personnels + fonctionnement), les dépenses en capital pour l'ensemble des activités dans les établissements publics et privés, ainsi que les dépenses de l'administration permettant l'organisation du système, à l'exclusion des formations extrascolaires et de la formation continue. Cette dépense comprend aussi les biens et services rattachés – transports scolaires, achat de fournitures, de manuels scolaires, de vêtements demandés par les institutions, de cours particuliers, etc.

Pour chaque niveau d'enseignement, la dépense moyenne par élève est égale à la somme des dépenses totales des unités de financement du compte de l'éducation, divisée par le nombre d'élèves.

Financement initial et financement final

La distinction entre financement initial et financement final sous-entend l'existence de transferts entre les différentes unités de financement. Par exemple, les bourses d'études constituent un transfert entre l'État et les ménages. En financement initial, les bourses seront affectées à l'État qui les verse, déterminant la charge effectivement supportée par cet agent, tandis que les dépenses des ménages seront évaluées après déduction des bourses reçues. En revanche, si cette dotation est comptabilisée dans les dépenses des ménages, on parlera de financeur final, notion qui permet d'étudier la relation entre le dernier financeur, et le producteur, ou l'activité.

Comparaisons internationales

Les données se rapportent à l'année civile 2007 et proviennent des bases de données de l'OCDE publiées dans *Regards sur l'éducation 2010*.

Les dépenses des établissements d'enseignement par élève cumulées sur la durée des études selon le niveau d'enseignement (graphiques 4 à 6)

Les données mobilisées sont les tableaux B1.3a et B1.3b, pages 214-215 de la brochure OCDE *Regards sur l'Éducation 2010*.

Les dépenses considérées sont les dépenses publiques et privées directes des établissements d'enseignement, tous services confondus (services éducatifs, services auxiliaires, recherche et développement). Les aides publiques destinées à financer les frais de subsistance des élèves/étudiants, en dehors des établissements d'enseignement, sont exclues afin d'assurer la comparabilité des données entre les pays.

Les dépenses cumulées unitaires (par élève) sur la durée d'études d'un enseignement donné sont calculées comme suit : les dépenses annuelles (2007) des établissements d'enseignement de ce niveau sont divisées par les effectifs correspondants en équivalent temps plein, le tout multiplié par la durée d'études.

Selon les niveaux d'enseignement, la durée d'études considérée par l'OCDE n'est pas la même : il s'agit d'une durée d'études théorique pour les études primaires et secondaires, d'une durée d'études moyenne pour les études supérieures.

Aux États-Unis, en Norvège et en Italie, les informations sur la durée moyenne des études supérieures ne sont pas disponibles, ce qui rend impossible le calcul des dépenses cumulées sur la durée des études supérieures.

Les indices de comparaison de dépenses cumulées (base 100 pour l'enseignement primaire) sont calculées par la DEPP de la manière suivante : les dépenses unitaires cumulées sur la durée des études supérieures ou secondaires sont divisées par les dépenses cumulées unitaires sur la durée des études primaires.

Pour l'Italie, seules les dépenses des établissements publics d'enseignement ont été prises en compte.

Les dépenses d'éducation des financeurs par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement (graphique 7)

Cet indicateur n'a fait l'objet d'aucune publication antérieure, les calculs ont été effectués par la DEPP à partir de la base de données de l'OCDE (<http://stats.oecd.org/>) et de statistiques de référence transmises par ailleurs par l'OCDE.

Il s'agit des dépenses des financeurs privés et publics (provenance finale, après transferts de fonds publics) vers les établissements d'enseignement en fonction des effectifs d'élèves/étudiants rapportés en équivalent temps plein. Nous avons décomposé le coût moyen pour un élève/étudiant selon la source de financement (administration centrale ou territoriale, secteur privé).

Les administrations régionale et locale ont été regroupées par la DEPP dans la catégorie « Administration territoriale » et le financement international a été écarté en raison du grand nombre de données indisponibles. Le secteur privé regroupe les ménages et les entreprises, ce regroupement ayant déjà été effectué par les pays lors de la collecte UNESCO-OCDE-Eurostat.

Pour le calcul de la moyenne de l'OCDE, et pour le regroupement des sources de financement régional et local, la règle d'addition des valeurs manquantes du manuel de la collecte UNESCO-OCDE-Eurostat a été respectée : les données non applicables ou négligeables ont été considérées comme nulles, les données indisponibles ou incluses dans un niveau supra- ou infra-territorial n'ont pas été prises en compte. Certaines décompositions par financeur étant incomplètes pour la Hongrie, la Suède et le Portugal, la somme des moyennes par financeur peut différer de la moyenne tous financeurs confondus ; ce qui explique le léger écart par rapport aux données publiées par l'OCDE dans *Regards sur l'Éducation* (tableaux B3.1 et B3.4).

Pour l'Italie, seules les dépenses vers les établissements publics d'enseignement ont été prises en compte.

Unité monétaire

Pour la partie internationale, les dépenses sont exprimées en équivalents dollars US (USD). Les dépenses exprimées en devise nationale sont divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB pour obtenir leur équivalent en dollars américains.

Moyenne OCDE

Il s'agit d'une moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Cette moyenne correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux, et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen.

Il convient de souligner que le manque de données peut biaiser considérablement la moyenne de l'OCDE.